



## *Elections prud'homales,*

# QUESTIONS POSEES

Ces prochaines semaines, les résultats des élections prud'homales vont continuer d'alimenter la discussion et la réflexion des militants ouvriers et syndicalistes. En effet, si leur examen attentif n'est pas facile en raison des conditions du scrutin (hétérogénéité des collèges et des bureaux de vote, non inscription de la plupart des chômeurs...), il n'en reste pas moins tout à fait nécessaire.

Dans son ensemble, la presse a parlé de «*sanction du gouvernement*» : les «*pro*» ont perdu ou stagné, les «*anti*» ont gagné. Les chiffres appellent sans doute plus de prudence dans l'appréciation : la CFTC a progressé de façon spectaculaire là où son agitation sur l'école libre a gagné ; la CGC a bénéficié de la multiplication de ses listes tous-collèges ; il n'y a pas de raz-de-marée «*à droite*» drainant le mécontentement populaire, même si ces progressions et celles ponctuelles certes, mais spectaculaires de la CSL (à Paris, 7%), méritent attention et vigilance.

Une autre question est imposée par les chiffres : pourquoi dans une situation où la gauche est au gouvernement, les syndicats se réclamant de la gauche perdent-ils du terrain dans l'ensemble ? Ce fait paradoxal est sans précédent dans l'histoire du mouvement ouvrier et il contraint à s'interroger à fond sur ses causes. On peut certes incriminer sérieusement la politique gouvernementale et ses mesures d'austérité mises en place ces derniers mois. Mais les résultats interpellent aussi les syndicats eux-mêmes — tant la CFDT que la CGT.

La CFDT, en effet, n'est pas devenue «*la première centrale syndicale*» de France, contrairement aux objectifs définis par Edmond Maire lui-même au lendemain du 10 mai 81. Pour l'instant, elle n'en prend pas le chemin ; il est notable que les voix perdues par la CGT ne se portent pas sur la CFDT. De fait, la politique des «*nouvelles solidarités*», du «*partage du travail et des revenus*» entre les travailleurs eux-mêmes — proche de la philosophie gouvernementale, n'a pas rallié des franges nouvelles de travailleurs au vote CFDT. Certains militants cédétistes eux-mêmes récuse cette orientation.

Le recul de la CGT (-5,6%), qui reste cependant la première centrale syndicale (hors-collège encadrement) nécessite un examen minutieux. Sans doute la perte des emplois industriels et la diminution relative du poids du collège industrie ont-elles joué à la baisse en défaveur de la CGT dans les résultats globaux. Cela n'explique pas tout cependant, et surtout l'ampleur de certains taux d'abstention là où des travailleurs ont subi des attaques patronales récemment. De plus en plus de camarades cégétistes se demandent si l'image progouvernementale de leur syndicat ne nuit pas à sa crédibilité chez les travailleurs. Il ne suffit pas d'avoir mené des luttes par le passé, il faut se soucier tout autant aujourd'hui des revendications immédiates. Il ne suffit pas de critiquer les mesures d'austérité en paroles, il faut aussi passer aux actes attendus par les travailleurs. Il ne suffit pas d'«*être au plus près des préoccupations*», il faut que le syndicat leur donne les moyens, ses moyens d'organisation et d'explication, pour qu'ils puissent agir ensemble, qu'ils puissent ensemble manifester leurs préoccupations et leur mécontentement à l'encontre de l'austérité et se battre contre les attaques patronales.

Par ailleurs, la perte de voix ne s'inscrit-elle pas aussi dans un processus plus ancien, que manifestent également des tassements aux élections aux CE et aux délégués du personnel et qu'a signalé la CGT elle-même lors de son Congrès par l'abaissement de son effectif militant ces dernières années ? Encore une question que ne manquent pas de poser bien des militants du mouvement ouvrier, avec le souci que les travailleurs de notre pays forment les outils les mieux acérés possible de leur émancipation.

Camille GRANOT

## **Etats-généraux du CNPF**

Les Echos avaient donné le ton de la mobilisation et de la menace : «*Le gouvernement aurait donc tort d'ignorer ce qui se passera à Villepinte, car il aura en tout état de cause besoin, pour mener à bien son programme de redressement de l'aide des chefs d'entreprise*».

Avec Villepinte, en effet, le CNPF a voulu répondre à deux exigences parfois contradictoires.

*L'une, c'est de regagner son audience auprès des petits et moyens patrons, de plus en plus séduits par le SNPMI, grand gagnant des prud'homales côté patron (14,7% des voix en 82 contre 2% en 79, alors que l'alliance CNPF-CGPME a perdu 14% par rapport à 79). D'où le durcissement du langage pour «sauver l'entreprise mise en péril» par le 10 mai, à les entendre.*

*L'autre, c'est de construire le meilleur rapport de forces possible avec le gou-*

*vernement, qui lui permette à la fois de soutenir exonérations et subventions et de profiter au mieux des «défis» lancés par la stratégie industrielle gouvernementale en faisant la promotion de l'«entreprise française».*

*Le point de vue des travailleurs est à l'inverse car, en ce pays, ce sont eux qui sont artisans de la production et de la richesse des entreprises alors que seule la logique du profit et de la compétitivité capitalistes les a mises en péril.*

## Nationalisations et multinationales

Le Parti socialiste vient d'organiser un colloque sur les nationalisations. Il y a été beaucoup question de changer les relations sociales dans les entreprises publiques, de « concilier l'économique et le social » ou de « réduire la fracture sociale ».

Jean Auroux, le ministre du Travail, a mis l'accent sur la nécessité, tant du côté patronal que du côté syndical, de « changements dans les mentalités ». Il a précisé que « les salariés doivent prendre conscience que l'actionnaire est devenu la collectivité nationale et ne saurait être assimilé au capitalisme traditionnel ». Comme si la prise de conscience des travailleurs pouvait venir d'ailleurs que des faits. Et ces faits sont têtus : les entreprises nationalisées sont aujourd'hui les principales multinationales

françaises, engagées dans une course effrénée à la rentabilité pour faire mieux que leurs concurrentes sur le marché intérieur comme international, ce qui passe par l'exploitation des travailleurs de ces entreprises tant en France que dans leurs filiales du Tiers Monde, et des peuples de ces pays victimes du pillage des matières premières et de l'échange inégal. Le changement d'actionnaire, l'Etat capitaliste au lieu d'actionnaires privés, ne modifie en rien cette réalité.

Jean Auroux a poursuivi en estimant qu'une « nouvelle génération de syndicalistes doit naître qui remplacera la banderole par le tapis vert », incitant ainsi les militants syndicaux à la collaboration de classes pour le plus grand profit des multinationales françaises.

## NOUVEAU DROIT DE LA MER

Après des discussions, dans le cadre des Nations Unies, qui ont duré de 1973 à cette année, la Convention sur le droit de la mer vient d'être signée par 119 pays. Elle définit les droits des différents pays côtiers : eaux territoriales jusqu'à 12 miles marins (22,2 km), zone économique exclusive jusqu'à 200 miles (370,4 km). La Convention organise l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins, « patrimoine commun de l'humanité », et en particulier des nodules polymétalliques, confiée à un nouvel organisme international au sein duquel les pays du Tiers Monde auront la majorité.

Cette convention marque une importante contribution à la lutte contre l'hégémonie maritime et à l'établissement d'un nouvel ordre économique international. Les Etats-Unis l'ont fermement combattue et de nombreux pays occidentaux ont refusé de la signer, au contraire de la France qui estime qu'elle favorise le dialogue Nord-Sud. Elle est l'un des principaux bénéficiaires des zones économiques exclusives de 200 miles, puisqu'avec les DOM-TOM elle devient la troisième puissance maritime du monde. De plus, les dispositions de la convention sur l'exploitation des grands fonds accordent des privilèges aux pays industriels signataires. Mais le gouvernement français n'envisage pas de faire procéder à la ratification de la convention dans l'immédiat. Il craint, en effet, que les transferts de technologie aux pays du Tiers Monde, prévus dans le texte, conduisent à la cession gratuite de brevets industriels à ceux-ci.

## Colonies françaises :

### Des paroles aux actes

Après le rejet par le Conseil constitutionnel de la loi instituant une assemblée unique dans les départements d'outre-mer (cf. *PCML-Flash* n°17), le Conseil des ministres vient d'adopter un nouveau projet de loi instituant à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Réunion et en Guyane des assemblées régionales élues à la proportionnelle, selon les mêmes modalités qu'en Corse.

Dès l'adoption de ce projet, Pierre Mauroy est allé le justifier à la Réunion. Il a parlé de « tourner la page sur les vestiges d'un passé colonial », a promis « un développement économique authentique qui ne soit pas fondé sur l'assistanat », dans un pays où le chômage atteint le tiers de la population, et a affirmé : « La Réunion c'est la France. Vous êtes Français. La question ne se pose même pas », niant ainsi le droit à l'indépendance de ce pays qui reste une colonie française.

Dans le même temps, l'Assemblée générale de l'ONU adoptait, par 112 voix contre une (celle de la France), une résolution réaffirmant la souveraineté des Comores sur Mayotte et demandant au gouvernement français de la restituer rapidement.

Abonnement à PCML Flash, un an : 60,00 F

Abonnement groupé  
PCML Flash et Travaillleurs mensuel  
un an : 150,00 F - 6 mois : 80,00 F

## Jeudi 16 décembre, à Paris : MANIFESTATION CONTRE L'APARTEID

Les forces armées sud-africaines ont effectué, le 8 décembre, un raid dans la capitale du Lesotho (pays indépendant enclavé dans l'Afrique du Sud), afin de s'attaquer à des militants de l'ANC (Congrès national africain) qui luttent contre l'apartheid en Afrique du Sud. Ce raid a fait 37 morts dont 5 femmes et 2 enfants. Une fois de plus, le régime fasciste et raciste sud-africain emploie tous les moyens pour réprimer la lutte du peuple noir.

Dans le même temps, 6 militants de l'ANC, condamnés à mort par le régime de Pretoria, attendent d'être conduits à la potence. Le MRAP organise, jeudi 16 décembre à 18 heures, une manifestation des Invalides à l'Ambassade d'Afrique du Sud, pour sauver ces militants. Le PCML s'associe à cet appel.

## BLOC-NOTES

• Jusqu'au 19 décembre, une exposition du Livre chinois, à la chapelle de la Sorbonne à Paris, rassemble un échantillon varié et fourni des publications des éditions chinoises en littérature, art, sciences, livres d'enfants, etc., et dans le domaine des langues étrangères ; on peut y voir d'assez nombreux auteurs français traduits en chinois.

• Jeudi 9 décembre, s'est tenu à Lille un meeting de soutien au peuple palestinien à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, du MRAP, de l'ASFA et du Comité de soutien lillois au peuple palestinien. Ilan Halévi et Antoine Comte, juriste de retour des camps palestiniens, étaient présents. Le PCML a soutenu cette initiative.

• Le 4 décembre dernier, le PCML de Montpellier a rassemblé une soixantaine de personnes et militants de divers horizons pour une soirée sur la Chine et un repas chinois. Durant cette soirée, Carine Favier et Jacques Jurquet ont évoqué leur séjour en Chine de l'été dernier.

## ARRESTATIONS AU BRÉSIL

Début décembre, Reagan décernait un satisfecit au Brésil, à « sa stabilité dans la liberté ». Il devait étudier les conditions à remplir pour redonner confiance aux milieux financiers US en vue d'éviter la banqueroute. Est-ce que ce lundi matin, 13 décembre, la solution est enfin trouvée?... 90 militants du Parti communiste du Brésil ont été arrêtés à Sao-Paulo au siège de la *Voz da Unidade*.